

**Procès-Verbal du Conseil d'École (CE)
Polytech Nice Sophia
Séance du 9 janvier 2023 – 16h00 – Learning Centre**

MEMBRES VOTANTS

Nom et prénom	Représentant de	Participation au conseil	Procuration
AROUL Ines	Etudiant	X	
ARRIGHI Nicole	Collège B		
AUDRA Philippe	Collège A	X	
AUROUX Didier	Collège A		
BARBIERI Mathieu	IATSS	X	
BARDEY Philippe	Entreprise	X	
BEIKBAGHBAN Ali	IATSS	X	
BOUST Laurent	Entreprise	X	
CABRAL FARIAS Rodrigo	Collège B	X	Sylvie ICART
CARLES Claire-Victoria	Etudiant	X	Tiphaine MULLER
CAUNEAU François	Enseignement	EN DISTANCIEL	
CLERC Maureen	Recherche		
COMET Jean-Paul	Collège A	X	
DA SILVA David	IATSS	X	
DANAIS Patricia	IATSS	EN DISTANCIEL	
DARGENT Thierry	Entreprise	X	
DELESTRE Olivier	Collège B	EN DISTANCIEL	
DENEIRE Luc	Collège A		
DERMIT Jean-Pierre	Conseil Général des Alpes-Maritimes		
DREYSSE BAUDE Françoise	Collège A		
DURAND Hugo	Etudiant	X	
FRANQUET Erwin	Collège A	X	
ICART Sylvie	Collège B	X	
KLEYNHOFF Bernard	Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur	EN DISTANCIEL	
LORENZINI Philippe	Collège A		
MACIA Eric	Collège B		

MALEZIEUX Louis	Etudiant	X	
MASCARELLI Jean-Pierre	Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis		
MOLINES Guilhem	Entreprise	X	
MOREAU Sylvain	Entreprise	EN DISTANCIEL	
MULLER Tiphaine	Etudiant	X	
PALLANCA Charles	Chambre de Commerce et d'Industrie CCI Nice Côte d'Azur		
PETIT Eric	Enseignement	X	
ROZELOT Jean-Pierre	Ingénieurs Et Scientifiques de France IESF Côte d'Azur	X	
SINTES Isabelle	IATSS	X	David DA SILVA
STOLFI-DONATI Noëlle	Collège B	X	
VIGNOLO Patrizia	Collège A	X	
		27 VOIX soit 65,85 %	

MEMBRES NON VOTANTS

Nom et prénom	Représentant de	Participation au conseil ?	Procuration à OU signature
	PNC		
BOULBE Cédric	École	EN DISTANCIEL	
BRISWALTER Jeanick	UCA	X	Emmanuel TRIC
CALLAGHAN Delphine	École	X	Christine RISSO
CAMINADA Alexandre	École	X	
CHICOT Natacha	RECTORAT		
COLLAVIZZA Hélène	École		
DEVAUX Emilie	École (secrétaire de séance)	X	
GAETANO Marc	École	EN DISTANCIEL	
JULLIEN Camille	ALUMNI		
MIRAMOND Benoit	École	X	
MULLER Fabrice	École		
RISSO Christine	École	X	
SANCHEZ Christian	Compta		
SAUCE Gerard	École	X	
TIGLI Jean-Yves	École	EN DISTANCIEL	

OUVERTURE DE SÉANCE – 16H02

- **Alexandre CAMINADA** et **Laurent BOUST** souhaitent la bienvenue aux membres. Le Quorum étant atteint, **Laurent BOUST** ouvre la séance à 16h04.
- **Alexandre CAMINADA** annonce les changements suivants à l'ordre du jour :
 - Le point 3 « vote du plan stratégique de l'école 2023-2027 » est annulé et reporté à la prochaine séance.
 - Le point 4 « vote du projet d'évolution des statuts » est transformé pour « avis sur le projet d'évolution des statuts ».
- **Laurent BOUST** rappelle que le procès-verbal de la séance précédente (16/09/2022) a été transmis et approuvé à l'unanimité par les membres par voie électronique.

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES	ACTIONS	SUIVI
1	Nomination du Vice-Président étudiant au Conseil d'Ecole de Polytech	<p>Alexandre CAMINADA rappelle le rôle du Vice-Président étudiant, à savoir coordonner et suivre les actions confiées aux étudiants, il est le relais des étudiants auprès de la Direction de l'Ecole et du Conseil d'Ecole pour tout projet relevant de l'évolution et de l'amélioration de l'Ecole. Le Vice-président étudiant est élu par les étudiants membres du Conseil d'Ecole pour un mandat de 2 ans.</p> <p>Après concertation, les étudiants membres ont unanimement nommé Raphael ANJOU au titre de Vice-Président étudiant pour un mandat de 2 ans.</p>	Emilie DEVAUX : Prévoir communication interne pour annoncer la nomination de Raphael ANJOU au titre de VP étudiant.	EN COURS
2	Vote du budget prévisionnel 2023	<p>Alexandre CAMINADA présente le bilan financier 2022 et explique que le budget consolidé 2022 n'a pas beaucoup évolué.</p> <p>Budget 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévision de recettes sur fonds propres : 2,3M€ - Prélèvement de l'établissement : 434k€ - Notification de dépenses autorisées : 1,9M€ <p>Il explique la provenance des fonds propres de l'Ecole (Taxe d'apprentissage, conventions avec des partenaires, contrats de professionnalisation et contrat d'apprentissage), et rappelle que le vote d'aujourd'hui porte sur la notification budgétaire 2023 ainsi que sur les prévisions de recettes de l'école :</p> <p>Budget 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévision de recettes sur fonds propres : 2,5M€ ↗ (la provenance des recettes est identique à 2022, car Polytech n'a pas ouvert de nouvelles formations et n'a pas signé de nouvelles conventions avec des partenaires externes. Par ailleurs, la Direction des 		

Relations Entreprises travaille sur une stratégie afin de développer la recette provenant de la taxe d'apprentissage).

- Prélèvement de l'établissement : 578 K€ ↗
- Notification de dépenses autorisées : 1,7M€. ↘ (Il manque 230 k€ de budget lié aux élèves-ingénieurs inscrits en apprentissage dans un master qui devrait être au budget rectificatif de juillet 2023).

Commentaires des membres :

- Un des membres souhaite connaître la raison de l'augmentation du montant prélevé par l'Université.
Alexandre CAMINADA explique que le montant du prélèvement est fixé en fonction du nombre de contrats annuels d'alternance (prélèvement de 1 467€/contrat) et du volume d'heures d'enseignement dédiés à l'alternance (prélèvement de 51,39€/heure de cours). Etant donné que le volume de contrats augmente, il est logique que le montant du prélèvement augmente lui aussi.

Les membres passent au vote afin d'adopter le budget prévisionnel 2023 :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
Membres votants	27	0	0	27
TOTAL	27	0	0	27

Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité.

3 Vote du plan de management qualité de l'école de l'année 2022 à l'année 2026

Alexandre CAMINADA rappelle que l'Ecole est certifiée ISO9001 depuis dix ans et que le dernier renouvellement a été obtenu en septembre 2022 pour 3 ans.
Cette certification permet de se démarquer dans l'écosystème des écoles d'ingénieurs et représente un gage de qualité interne pour le personnel et les étudiants et externe pour les employeurs et les familles des candidats.
L'obtention de la certification répond à un cahier des charges et à la mise en place d'un plan de management qualité. **Alexandre CAMINADA** présente le bilan du plan précédent (2018 – 2022) fait par le bureau VERITAS qui a conduit l'audit de juillet 2022 :

Alexandre CAMINADA :
Nouvelle action et indicateur sur le DRS dans le manuel qualité

EN COURS

- « Direction de l'École toujours aussi impliquée dans la démarche qualité. Elle fédère ses équipes et veille à ce que l'école s'inscrive dans une dynamique d'amélioration continue »
- « Bonne maîtrise opérationnelle des processus, notamment au niveau des compétences des équipes et des outils mis à disposition. »
- « Augmentation de la visibilité de l'école sur les réseaux sociaux »
- « Recrutement d'un ingénieur qualité afin de piloter, coordonner et animer le Système de Management de la Qualité. »
- « Bonne maîtrise de la conception d'une nouvelle formation et du respect des exigences de la CTI. »

Il présente le nouveau plan management qualité 2022 – 2026 (*voir pièce transmise au conseil : 2. Polytech Nice Sophia - Manuel Qualité 2022-2026*) qui a pour objectif majeur de répondre aux deux principales recommandations qui sont les suivantes :

- « Perfectible au niveau du suivi des objectifs et des actions de chaque processus »
- « Gagner en maturité, notamment au niveau de la structuration et du pilotage des processus »

Pour répondre aux attentes, un tableau de bord a été mis en place afin de suivre les objectifs et les actions. (*Voir annexe : 2. Tableau de bord SMQ 2022-2026*).

Les membres doivent se prononcer sur la méthodologie mise en place pour répondre aux deux faiblesses identifiées lors du dernier audit qualité.

Commentaires des membres :

- Comment l'École implique ses étudiants dans la réflexion des actions qui visent à améliorer la performance de l'école.
Alexandre CAMINADA répond que les 5 étudiants membres du Conseil d'École jouent ce rôle, et tout particulièrement le Vice-Président étudiant. De plus, chaque année de chaque spécialité a 2 délégués qui sont en charge de faire remonter les difficultés à traiter auprès de leur directeur de département. Enfin les évaluations semestrielles anonymes des enseignements permettent de faire remonter les problèmes sur le plan pédagogique.

		<ul style="list-style-type: none"> - Un des membres souligne que l'Ecole est particulièrement engagée dans les enjeux environnementaux et que cela ne ressort pas suffisamment dans les indicateurs (un seul critère présent). - Après discussion, les membres proposent d'ajouter un nouvel indicateur : « Tracer et définir une cible sur le nombre d'actions dédiées aux enjeux du DDRS ». <p>Les membres passent au vote afin d'adopter le plan management qualité 2022 – 2026 :</p> <table border="1" data-bbox="465 360 1599 542"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres votants</td> <td>27</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>27</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>27</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le plan management qualité 2022 – 2026 est adopté à l'unanimité.</p>		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres votants	27	0	0	27	TOTAL	27	0	0	27		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL															
Membres votants	27	0	0	27															
TOTAL	27	0	0	27															
4	<p>Avis sur le projet d'évolution des statuts</p>	<p>Alexandre CAMINADA rappelle que ce point n'est pas soumis au vote, mais seulement à un avis des membres sur le projet d'évolution des statuts de l'Ecole.</p> <p>Il précise que les statuts actuels de l'Ecole datent de 2017 et qu'ils n'intègrent pas des évolutions déjà approuvées par le Conseil d'Ecole de 2017 à 2020, il y a donc déjà un rattrapage.</p> <p>Il indique que le projet d'évolution des statuts présenté ce jour a été présenté et commenté en Comité de Direction du 5 janvier 2022 qui a demandé des modifications non intégrées dans cette version. Ce même projet a été envoyé en parallèle pour examen à la Direction juridique de l'Université. Il y a donc plusieurs avis à prendre pour compiler les éléments avant de soumettre une version complète sur laquelle chacun doit pouvoir s'exprimer.</p> <p>Le règlement intérieur : l'Université Nice Côte d'Azur a adopté un nouveau règlement intérieur lors de son passage en statut d'établissement expérimental. Celui-ci est très complet et il couvre tous les besoins de l'école en termes de RI. Aussi la direction de l'école propose de ne pas conserver un règlement intérieur propre à Polytech. Alexandre CAMINADA propose donc d'intégrer la partie concernant le rôle des départements, actuellement mentionné dans le RI de l'école, dans les nouveaux statuts.</p> <p>Commentaires des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que le fait d'intégrer les départements dans les statuts pourraient être bloquant pour d'éventuelles évolutions ? Réponse : non, les statuts sont génériques et n'empêchent pas les évolutions. 	<p>Alexandre CAMINADA : Faire valider les statuts à la prochaine séance</p>	<p>A FAIRE</p>															

		<ul style="list-style-type: none"> - Faire la différence entre les départements qui délivrent des diplômes d'ingénieurs et les autres. - Un des membres fait part de son expérience professionnelle et souligne notamment l'importante de ne pas rendre les statuts limitants et de trouver un bon équilibre pour que ceux-ci ne deviennent pas une contrainte. - Un des membres attire l'attention sur le fait qu'il n'est peut-être pas judicieux de dépendre uniquement du RI de l'Université. - Emmanuel Tric, 1^{er} Vice-Président, représente le Président de l'Université à cette séance, fait part de deux exemples discutés à sa connaissance à la Direction juridique de l'Université, l'invitation à participation d'autres composantes et ajouter l'avis du Président de l'Université à l'avis du conseil concernant la proposition de nomination du Directeur de l'Ecole au Ministre de l'Enseignement Supérieur qui nomme le Directeur. <p>Alexandre CAMINADA, propose aux membres de transmettre leurs commentaires par mail à la version actuelle.</p>		
5	<p>Vote du projet d'évolution des formations pour la rentrée 2023</p>	<p>Alexandre CAMINADA présente pour vote, les projets d'évolution des formations pour la rentrée 2023 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nouvel intitulé pour la formation Génie de l'eau par apprentissage en : Génie de l'eau et de l'aménagement. NB : les intitulés des spécialités d'ingénieur ne peuvent pas être choisis librement par les écoles, ils sont prédéfinis par la CTI. Cette formation sera accessible en statut apprenti (FISA) avec une mineure « génie de l'eau » et une « aménagement paysager » avec le Campus Vert d'Azur. Les mineures seront accessibles à partir de la 4A. Les étudiants devront se positionner à l'issue de la 3A. Ce positionnement est complètement innovant en termes de contenu et de placement professionnel. Le conseil de perfectionnement avec les entreprises doit se prononcer sur le dossier le 10 janvier 2023. 2. Fusion des formations, Electronique, et Electronique et informatique industrielle pour : Electronique des systèmes embarqués. Cette formation sera accessible en statut étudiant (FISE) et apprenti (FISA). Suppression du recrutement via la formation continue étant donné le volume trop faible. Possibilité toutefois d'en conserver un petit nombre sans l'accréditation à vérifier auprès de la CTI. 3. Nouveau nom pour la formation Mathématiques Appliquées et Modélisations pour : Mathématiques appliquées. Cette formation sera accessible en statut étudiant (FISE), mais proposera dès la rentrée, une nouvelle voie proposée par la CTI où les deux dernières années pourront se faire sous le statut apprenti (FISEA). 	<p>Le conseil de perfectionnement du 10/01 à valider le projet d'évolution de génie de l'eau FISA.</p>	<p>FAIT</p>

		<p>4. Formation informatique : Suppression du recrutement via la formation continue étant donné le volume trop faible.</p> <p>Commentaires des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi le PeiP n'est pas mentionné. <u>Réponse</u> : La CTI examine le PeiP pour en vérifier la cohérence par rapport aux spécialités d'ingénieur mais ne délivre pas d'accréditation car il n'est pas diplômant. - La formation sous statut FISA est-elle possible pour la formation robotique ? <u>Réponse</u> : non, il faut attendre la fin de la première accréditation en 2025 pour demander des changements. - Qui seront les intervenants pour la mineure « aménagement paysager » ? <u>Réponse</u> : le Campus Vert d'Azur sera le pilote de la mineure avec son personnel enseignant et leurs partenaires (entreprises, INRAE...). <p>Les membres passent au vote afin d'approuver le projet d'évolution des formations pour la rentrée 2023 :</p> <table border="1" data-bbox="465 699 1599 879"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres votants</td> <td>27</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>27</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>27</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le projet d'évolution des formations est adopté à l'unanimité.</p>		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres votants	27	0	0	27	TOTAL	27	0	0	27		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL															
Membres votants	27	0	0	27															
TOTAL	27	0	0	27															
6	<p>Information sur la programmation de l'audit : dates retenues par la CTI, dîner le 8 mars avec la présidence de l'université, du conseil et la direction de l'école, audit et visite les 9 et 10 mars</p>	<p>Alexandre CAMINADA informe les membres que l'audit de la CTI se tiendra du 8 au 10 mars prochain. Il précise qu'en tant que membres du Conseil d'Ecole les auditeurs pourraient demander à les rencontrer. Un planning complet de l'audit sera présenté lors de la prochaine séance.</p>	<p>Alexandre CAMINADA : Présenter planning audit CTI</p>	<p>EN COURS</p>															
7	<p>Levée de la séance</p>	<p>Laurent BOUST : lève la séance à 18H02. Prochaine séance, le 14 février de 16h00 à 18h00.</p>																	

SIGNATURES

Secrétaire de séance	Directeur de PNS	Président du Conseil de PNS
Emilie DEVAUX, directrice administrative de PNS	Alexandre CAMINADA	Laurent BOUST, Directeur STMicroelectronics
	 Alexandre CAMINADA Directeur de Polytech Nice Sophia	